

Article publié par Nicole Moine *in* Anne-Marie Grange, Pernelle Grandjean et Alain Reynaud (dir.), *Les vertus de l'interdisciplinarité. Mélanges offerts à Marcel Bazin*, Reims, N° spécial des Cahiers de l'IAATEUR, 2009, pages 409-423

## Le rêve inachevé de Narcisse Brunette

Nicole MOINE

Département d'Histoire, Université de Reims

Alors qu'il n'avait pas trente ans Narcisse Brunette fut nommé<sup>1</sup> architecte de la ville et des hospices de Reims et devint architecte diocésain, fonctions qu'il occupa pendant quatre décennies et qui lui donnèrent l'occasion de restaurer et de construire nombre d'édifices civils et religieux<sup>2</sup> dont certains, tels le Manège et le Cirque, sont désormais inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Si Reims a heureusement redécouvert son exceptionnel patrimoine Art déco<sup>3</sup>, l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle demeure méprisée et aucun « parcours Brunette » n'est jusqu'ici proposé aux touristes. Dans *l'Histoire de Reims*, publiée aux éditions Privat en 1983, ce n'est d'ailleurs pas dans les chapitres consacrés à la ville du XIX<sup>e</sup> siècle que son nom apparaît mais dans les premières pages du volume<sup>4</sup>; elles rappellent que les amateurs d'antiquités nationales lui sont en partie redevables de la survie de la Porte de Mars<sup>5</sup>, souvent attribuée à Mérimée<sup>6</sup>,

---

<sup>1</sup> Fouqueray B., « Les Brunette architectes de la ville de Reims de 1838 à 1916 », *TAR*, 162, 1983, p. 181-232. L'auteur place en 1838 la désignation de Narcisse comme architecte de la ville, d'autres l'avancent d'au moins un an. On peut consulter à la bibliothèque Carnégie (BMVR) les publications du père et du fils. Citons ici les deux textes les plus importants de Narcisse Brunette : *Notice sur les antiquités de Reims, les découvertes récemment faites et les mesures adoptées pour la conservation des anciens monuments de la ville*, Reims, 1861 (= *Notice...*) ; *Souvenirs archéologiques et notes relatives à l'état de la ville de Reims*, Meaux, 1885 (= *Souvenirs...*).

<sup>2</sup> Il est impossible d'énumérer toutes ses interventions. Rappelons qu'il participa à la restauration des églises Saint Jacques, Saint Maurice et surtout de la basilique Saint Remi, il construisit Saint Thomas, Saint André, le Temple et la Synagogue. Outre le Manège et le Cirque il eut la responsabilité d'édifier écoles, lycée, casernes, maison de retraite ; il fut chargé de l'agrandissement de l'Hôtel de Ville...

<sup>3</sup> Rigaud O., *Reims à l'époque de l'Art Déco. Une ville reconstruite après la première guerre mondiale*, Reims, 2006 ; *Années folles, années d'ordre. L'art Déco de Reims à New York*, Reims, Paris, 2006.

<sup>4</sup> Martin J.-P., « Une grande alliée des Romains » dans *Histoire de Reims* publiée sous la direction de Pierre Desportes, Toulouse, 1983, p.16 (enceinte), 23 (cryptoportique), 28 (Porte de Mars).

<sup>5</sup> Lefèvre F., Bref aperçu sur l'historiographie de la « Porte de Mars » à Reims, dans Actes du 95<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, Reims, 1970, Section d'Archéologie et d'histoire de l'Art,

et de la mention de galeries souterraines qui constituent le cryptoportique du forum<sup>7</sup>. Ces deux monuments demeurent emblématiques de la ville gallo-romaine, capitale pendant plusieurs siècles de la province de Belgique.

Evoquer Narcisse Brunette dans un recueil d'hommages dédié à Marcel Bazin, qui enseigna à l'École d'Architecture de Nancy et fut l'actif directeur de l'IATEUR, ne saurait étonner si l'on songe que Brunette, bien loin de se contenter de donner à la ville les édifices qu'exigeait une croissance rapide<sup>8</sup>, était particulièrement fier d'avoir procuré à Reims les aménagements indispensables pour l'embellir, l'assainir et améliorer ainsi les conditions de vie de ses habitants<sup>9</sup>. Il suffit de lire l'introduction de ses *Souvenirs archéologiques* pour mesurer combien il chercha à unir le présent d'une ville, qu'il aimait et « à laquelle il se consacra tout entier », avec la splendeur passée remise au jour grâce à de multiples découvertes archéologiques, comme avec le futur radieux qu'il pensait lui avoir préparé. Significatives de ce point de vue sont ces lignes par lesquelles il concluait les cinq chapitres consacrés à l'histoire des monuments avant qu'il ne dirige les grands travaux qui bouleversèrent le sol rémois :

---

Paris, 1974, p. 75-83 ; *Historique de la « Porte de Mars » de Reims*, MSACSA, 95, 1980, p.47-55 et 3 pl. ; « La Porte Mars » dans *La Porte Mars de Reims*, GEACA, p.3-47. Le décor de l'Arc, son interprétation et sa datation ont suscité de nombreuses études qui manifestent l'intérêt des historiens de l'Antiquité pour ce monument remarquable, mais dont la mention dans ces pages ne s'imposait pas.

<sup>6</sup> Le rôle respectif des deux hommes, tel qu'il apparaît à la lecture des sources imprimées, est étudié en Annexe. Que Marcel et Nicole, épris de littérature, musique et cinéma, me pardonnent d'avoir ajouté ces lignes dont l'auteur de *Carmen* est l'un des héros.

<sup>7</sup> Frézouls E., « Le cryptoportique de Reims », Actes du colloque international CNRS Les cryptoportiques dans l'architecture romaine" (Rome 1972), 1973, p. 293-313.

<sup>8</sup> Reims comptait 32.000 habitants en 1789, 39.000 en 1841, mais 93.000 quarante ans plus tard. Comme l'excédent des naissances sur les décès est faible, il faut invoquer une immigration venue en particulier de l'Aisne, des Ardennes, puis après 1870 de Lorraine. Crubellier M., « Vers une autre culture » dans *Histoire de Reims*, p. 338-340. Brunette, *Souvenirs*, p. 71, était conscient des conséquences de cet essor démographique et pria l'administration municipale de ne pas l'oublier : « quand nous avons commencé à diriger les travaux de la ville de Reims elle avait 33.000 habitants ; tout à l'heure elle va en compter 100.000 ! »

<sup>9</sup> Le livre *Les Souvenirs* compte 184 pages réparties en 14 chapitres. A partir du chapitre VI Brunette va user de tout son lyrisme pour exalter les formidables transformations de Reims au XIX<sup>e</sup> siècle et l'œuvre qui restait à accomplir : « Travaux et projets de voirie et d'embellissement » (VII) ; « Travaux de salubrité et d'Hygiène. Les eaux publiques » (VIII) ; « Les établissements hospitaliers (XIII) ; « Créations d'utilité publique » (XIV). La gare, le canal de l'Aisne à la Marne, fontaines et lavoirs, plantations d'arbres, statues rien n'échappe à ses descriptions enthousiastes. Il avait d'ailleurs en quelque sorte préparé la rédaction de son ouvrage en publiant des petites brochures : *Notes rétrospectives sur les eaux publiques de la ville de Reims*, Reims, 1871 ; *Réflexions sur les dangers pour Reims de l'envasement de la Vesle*, Reims, 1876 ; *Causeuses-Edilité, Bienfaisance, Salubrité etc...*, Reims, 1879 ; *Bains et lavoirs publics. Maisons de retraite, hôpitaux et autres établissements de bienfaisance*, s.l., s.d.

*En traçant le tableau de ce qui existait alors, et de ce qui s'est fait depuis, nous nous proposons de montrer à nos concitoyens quels liens étroits unissent le présent au passé, et combien il est sage de se préoccuper de l'avenir au moment où on peut encore le préparer. Nous voudrions pour notre faible part combattre cette espèce d'aveuglement trop fréquent chez l'homme, qui le porte à s'enfermer en égoïste dans le cercle étroit du présent, sans qu'il se soucie de ce qui l'a précédé, sans qu'il s'inquiète de ce qui viendra après lui<sup>10</sup>.*

Il a pourtant décrit sans état d'âme apparent, portant même à cette occasion un jugement peu amène sur la civilisation romaine<sup>11</sup>, les derniers coups donnés de son vivant à l'amphithéâtre. Certes l'état du monument, qui depuis un siècle servait de carrière aux habitants du quartier, était très dégradé<sup>12</sup>, mais on peut penser aussi que Brunette, en construisant l'église Saint Thomas, voulue et financée par l'archevêque Thomas Gousset, eut le sentiment d'inscrire leur œuvre commune dans une histoire menée par la Providence. C'était, en effet, d'après lui, à l'emplacement même<sup>13</sup> du terrain choisi pour doter d'un lieu de culte le faubourg de Laon et au bruit de la chute des derniers débris de l'amphithéâtre, arrosé par le sang des premiers apôtres qui apportèrent le christianisme en Gaule (*sic*), que fut édifiée la nouvelle église ouverte au culte en 1850<sup>14</sup>. Un quart de siècle plus tard il

---

<sup>10</sup> *Souvenirs*, p. 38

<sup>11</sup> *Notice*, p.43 : il évoque les amphithéâtres, « établissements destinés en quelque sorte à détourner, par des jeux barbares, l'attention de peuples vaincus, et à masquer ainsi la faiblesse du peuple-roi... Là venait se presser aux fêtes publiques, un peuple facile à séduire par des jeux où le sang des animaux, et bien souvent aussi le sang humain, coulaient à grands flots ».

<sup>12</sup> *Notice*, IV, p. 43-46. Brunette assure qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle existaient encore des parties importantes de l'amphithéâtre (p. 44). Une lithographie d'Arnout, d'après des croquis de Macquart (*sic*), artiste qui orna de planches le livre de Prosper Tarbé, Reims, Essais historiques sur ses rues et ses monuments, Reims, 1844, est reproduite dans Neiss R. et Sindonino S., « Civitas Remi. Reims et son enceinte au IV<sup>e</sup> siècle », BSAC, 97, 2004, n°4, Archéologie urbaine 6, p.102, fig. 100 (BMVR). Elle fut publiée en 1837 dans la *Chronique de Champagne* avec un texte évoquant une masse blanche et mystérieuse haute de plus de 10 mètres.. Cf. Lefèvre F., « Les arènes de Reims et la mosaïque des jeux du cirque » dans *Fêtes et politique en Champagne à travers les siècles* (S. Guilbert éd.), Nancy, 1992, p. 27. Le crédit qu'il faut accorder à ces visions romantiques mériterait discussion. Néanmoins Tarbé affirme en 1844 qu'« une partie des gradins est encore debout ; dans le siècle dernier elle avait encore une forme circulaire ; les degrés s'y dessinaient assez nettement. Les pluies, les enlèvements successifs, l'ont réduit à une masse sans caractère » (p. 207, de la réimpression de 1978).

<sup>13</sup> Lefèvre F., *op. cit.*, p. 28, a peut-être raison de penser que l'église n'était pas à l'emplacement exact de l'amphithéâtre, mais il ne peut s'appuyer sur Brunette pour l'affirmer. A suivre à la lettre ce dernier, *Notice...*, p. 41, la destruction du monument antique n'était pas achevée en 1861 : « aujourd'hui même les ouvriers sont occupés à en arracher les derniers gradins ».

<sup>14</sup> Pellus D., *Reims, un siècle d'événements 1800-1900*, Editions D. Fradet, 2003, p. 65. Les travaux, commencés en 1847 ne furent achevés qu'en 1853. Thomas Gousset, mort à Reims en 1866 fut inhumé dans cette église ; une statue en marbre du cardinal, réalisée par le sculpteur Bonnassieux - assez

évoquait, peut-être avec un pointe de nostalgie, la disparition des derniers gradins<sup>15</sup>.

En écrivant en 1861 sa *Notice*, en rédigeant vingt-quatre ans après ses *Souvenirs*, Brunette ne prétendait pas retracer l'histoire de Reims antique, pour laquelle cet autodidacte, visiblement peu familier des sources gréco-romaines, était mal armé. Il avait en revanche conscience d'assumer une mission bien supérieure, exprimée en termes quasi mystiques : « il a vu ce que nul à Reims n'a vu avant lui, ce que nul ne reverra jamais » ; il a charge de raconter « ce qu'il a vu et touché... dans les entrailles de la terre, annales toutes palpitantes d'un passé dont on cherche souvent en vain l'énigme et qu'on a le tort de ne pas consulter assez souvent<sup>16</sup> ». Homme de terrain, appelé à intervenir sur tous les chantiers qui se sont ouverts au cours de sa longue édilité, il a décelé et exalté les extraordinaires richesses archéologiques conservées dans le sol de Durocortorum, auxquelles les Rémois d'aujourd'hui, gênés dans leurs déplacements, agacés par grillages et palissades qui fleurissent le long du tracé du tramway ou lors de la construction de nouveaux immeubles, n'accordent pas toujours un regard bienveillant. A maintes reprises Brunette a déploré la dispersion des découvertes qui entraîne des pertes irréparables. C'est pourquoi il a si souvent appelé de ses vœux la création d'un véritable musée archéologique, consterné à la pensée qu'une ville comme Reims ne puisse recueillir et protéger les objets de toute nature dont elle était dépositaire et dont la collection « pourrait rendre jalouses toutes les autres villes de France<sup>17</sup> ». Il a même consacré en 1879 à ce sujet une plaquette d'une dizaine de pages intitulée *Considérations sur les avantages qui peuvent résulter pour la ville de Reims d'avoir un musée d'antiquités et des galeries historiques*<sup>18</sup>. Son plaidoyer repose sur trois idées simples : il est impensable que Reims n'ait pas le souci de faire construire un édifice susceptible de recevoir les trésors actuels et futurs tirés de son sol alors qu'Amiens, Grenoble, Marseille venaient de se doter de superbes musées et que même Châlons voulait le sien. En outre de nombreux débris exhumés disparaissent faute d'un local approprié et d'ailleurs ceux que lui-même avait pris soin de réunir à la base de l'arc de Mars, mal protégés, ont été brisés et pillés lors de l'invasion allemande de

---

célèbre pour avoir reçu la commande de la monumentale statue érigée sur le rocher Corneille au Puy en Velay- y fut inaugurée en mai 1872.

<sup>15</sup> *Souvenirs*, p. 102-103.

<sup>16</sup> *Souvenirs*, p. 2 et p. 5 ; on croirait lire le premier verset de l'épître de Saint Jean., *Notice*, p. VI

<sup>17</sup> *Souvenirs*, p.98.

<sup>18</sup> *Considérations...*, Reims, Masson-Gérard, 1879. Elle est signée N. Brunette, Architecte, datée du 1<sup>er</sup> novembre 1879, et paginée de 5 à 14.

1870. Enfin la grandeur d'une cité, son rayonnement et sa prospérité reposent sur ses richesses artistiques et culturelles qui seules assurent la pérennité : « Que seraient Athènes et Rome sans leur auréole artistique ? Deux monceaux de ruines, qui comme beaucoup d'autres sont restées enveloppées dans le linceul de l'oubli !!!<sup>19</sup> ».

Brunette ne vit jamais le Musée dont il rêvait et Otto Hirschfeld, qui vint à Reims à deux reprises, en 1895 et 1898 pour recopier le texte des inscriptions destinées à figurer dans le tome XIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, partageait l'étonnement scandalisé<sup>20</sup>, qu'avaient déjà ressenti Mérimée et son ami Jean de Witte<sup>21</sup>. L'architecte rémois ne manquait pourtant pas d'idées pour le financement et la localisation de l'édifice : il avait d'abord voulu acheter la façade de la maison des Musiciens rue du Tambour qu'il avait le projet de déplacer sur un terrain disponible dans la même rue ; elle aurait été alors plus proche de la place de l'Hôtel de Ville, en contribuant à sa décoration, et aurait constitué le « frontispice d'un musée magnifique ». Faute d'obtenir satisfaction il proposa un plan où « l'arc de triomphe de Mars », restauré, aurait servi d'entrée monumentale à un édifice en forme de rotonde qui lui aurait été accolé. Ce projet tourna court et Brunette sembla se résigner à l'aménagement d'une galerie d'antiquités au sein de l'Hôtel de ville qu'on était en train d'agrandir<sup>22</sup>. Son dernier espoir reposa sur l'intérêt que Napoléon III portait à la mosaïque des Promenades, découverte en 1860 à l'ouest de l'arc. Brunette pensa alors en faire le noyau central d'un Musée qui l'aurait englobée et envoya à l'empereur le plan jadis élaboré pour le secteur de la Porte de Mars avec une copie exacte de la

---

<sup>19</sup> *Considérations*, p. 13.

<sup>20</sup> CIL XIII, I, 2, *Inscriptiones Belgicae*, Berlin, 1904, p. 523 : « Sane dolendum est museum ad lapides recipiendos aptum in urbe tam opulenta et magnifica adhuc desiderari... ».

<sup>21</sup> Prosper Mérimée, *Correspondance générale établie et annotée par Maurice Parturier*, t. VI, 1947, lettre du 14 avril 1851, p. 185-186. Mérimée écrit à son ami de Witte « qu'il n'y a pas de musée à Reims, et faute de ce musée, il s'est perdu quantité d'objets antiques très curieux ». Le jugement qu'il porte sur « les administrations municipales, composées d'épiciers, droguistes et barbares » laisse entendre qu'il n'a guère d'espoir de voir celles-ci prendre soin de leurs antiquités. Jean de Witte, célèbre céramographe et numismate belge, membre fondateur de l'Institut de correspondance archéologique de Rome, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres depuis 1843, reprend des propos similaires », dans « Bas-relief de Reims », *Revue Archéologique*, 9, 2<sup>ème</sup> partie, du 15/10/1852 au 15/3/1853, p. 564 : « Il est à regretter que dans une ville qui s'honore d'avoir une Académie dont les membres savent apprécier les objets antiques, l'autorité municipale ne veuille pas avec plus de sollicitude à la conservation des monuments qui constatent l'antique illustration de la cité des Rémois ». L'article de Pomarède F., « Histoire du Musée de Reims », *TAR*, 158, 1979 (Mélanges d'Histoire Rémoise), p. 227-240 fournit pour le XIX<sup>e</sup> siècle des listes des conservateurs, faits notables, publications et acquisitions, mais ne traite pas des efforts de Brunette pour obtenir un véritable musée lapidaire.

<sup>22</sup> *Notice*, « Conclusion », p. 75-79 ; *Souvenirs*, p. 120-121.

mosaïque et une demande de subvention. Mérimée serait même venu à Reims à ce sujet, mais la guerre de 1870 mit fin aux espérances de Brunette et détruisit les antiquités qu'il avait patiemment réunies pendant des années<sup>23</sup>.

Il n'est pas surprenant de voir Brunette si attaché à un projet qui aurait permis à ses yeux non seulement de mettre en valeur la Porte de Mars, qu'il estimait avoir sauvée<sup>24</sup> de la destruction et à laquelle il accordait à juste titre une exceptionnelle importance historique, mais aussi de présenter *in situ* une mosaïque des jeux de l'amphithéâtre, remarquable par ses dimensions imposantes (10,85 m x 8,60 m) et par sa thématique<sup>25</sup>.

Ce Musée aurait en outre pu facilement accueillir ce qu'il considérait comme « les plus précieux débris que nous possédions de l'époque gallo-romaine », le sarcophage de Jovin, qui installé alors dans une crypte mal éclairée était peu accessible au public<sup>26</sup>. Or ce sarcophage connaissait en effet, depuis longtemps,

---

<sup>23</sup> *Souvenirs*, p. 122-123. Brunette, quand il évoque la Porte de Mars, ne mentionne pas Mérimée, Inspecteur général des monuments historiques de 1834 à 1860. Son nom est cité à propos de la création du musée, afin de rappeler les espoirs qu'il avait mis dans la visite à Reims de « l'un des membres les plus éminents du Comité ». Brunette ne semble d'ailleurs pas bien informé des procédures parisiennes : « notre projet plut en haut lieu et il est vraisemblable qu'il fut soumis au Comité ». Il ne précise pas la date du voyage de Mérimée à Reims qu'il faudrait placer entre la découverte de la mosaïque des Promenades en 1860 et, d'après son témoignage, peu avant la guerre de 1870, époque où Mérimée, malade, ne voyageait plus guère. La consultation de la correspondance de Mérimée, et de biographies qui lui furent dédiées, ne permet pas de connaître cette visite rémoise.

<sup>24</sup> *Notice*, « Arcs de triomphe », p.47-55 ; *Souvenirs*, « Restauration des vieux monuments de Reims », p. 74-80. Brunette ne fut pas le premier à s'intéresser au sort de la Porte de Mars. L'avaient précédé, pour s'en tenir au XIX<sup>e</sup> siècle et à des hommes de l'art, Alexandre de Laborde en 1816 et en 1829 Auguste Caristie, chargé de la restauration de l'Arc d'Orange et auprès duquel Brunette avait travaillé à Reims. Mais Brunette était architecte de la ville, quand le monument fut dégagé, et il dirigea les travaux de consolidation. Or le prestige de Mérimée, puis les railleries de la presse locale après les interventions de 1844, jugées intempestives, et enfin les réserves émises par la Commission des monuments historiques en 1853, eurent tendance à reléguer le Rémois au second plan.

<sup>25</sup> Stern H., dans Recueil général des mosaïques de la Gaule, Xe supplément à Gallia, I. Province de Gaule Belgique, 1, Paris, 1957, p. 33-35, pl. XI-XIV (avec des erreurs de localisation) ; Darmon J.-P., « Mosaïques d'amphithéâtre en Occident » dans Chr. Landes, C. Domergue et J.-M. Paillet (éd.) *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, (Colloque Toulouse-Lattes, 26-29 mai 1987), Lattes, 1990, p. 147-149. La mosaïque de Reims est rapprochée de celles de Nennig, Bad Kreuznach, Augst et Avenches. Cette mosaïque de l'amphithéâtre que nous connaissons assez bien grâce à la publication très illustrée de Charles Loriquet, *Mosaïque des Promenades et autres trouvées à Reims. Etude sur les Mosaïques et sur les jeux de l'amphithéâtre*, Reims, P. Dubois et Brissard-Binet, 1862, avait été transportée à l'Hôtel de Ville et fut détruite en 1917 par les obus incendiaires allemands avec de précieuses collections contenues dans l'édifice.

<sup>26</sup> *Notice*, p.71, *Souvenirs*, p. 80 ; en 1885 le sarcophage, installé dans l'église Saint-Nicaise puis transporté au début de l'année 1800 dans la cathédrale où il demeura jusqu'en 1865, se trouvait en effet dans la chapelle basse de l'archevêché ; on lira, avec amusement ou consternation, les pérégrinations du monument depuis la Révolution française jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> dans Monce-W. L., *L'Odyssee du tombeau de Jovin*, Arcis-sur-Aube, 1895. L'auteur, avec le Président de l'Académie de Reims,

une grande notoriété, ayant fait l'objet de gravures, par exemple en 1761 dans le t. IV du *Recueil d'Antiquités* de Caylus<sup>27</sup> et en 1816 dans le t. I, (planches CII et CIII), des *Monuments de la France* du Marquis de Laborde, une sorte d'inventaire des richesses archéologiques de ce pays<sup>28</sup>. Alexandre de Laborde, qui était le fils du célèbre financier mort en 1794 sur l'échafaud, se ruina en publiant de somptueux ouvrages historiques, magnifiquement illustrés par de grands artistes. Le tome I des *Monuments de la France* est un superbe volume *in folio*, doté d'un frontispice, conçu par l'auteur qui prit soin de le commenter :

---

Duquénelle, souhaitait à nouveau la création d'un musée lapidaire « pour que le tombeau de Jovin... fasse encore dans les siècles à venir l'admiration des Rémois et des étrangers ».

<sup>27</sup> Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques romaines et gauloises, t. IV, Paris, 1761, planche CXIX avec commentaire p. 390-391.

<sup>28</sup> Alexandre de Laborde, Les Monuments de la France classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts, t.I, Paris de l'imprimerie de P. Didot l'Aîné, 1816.

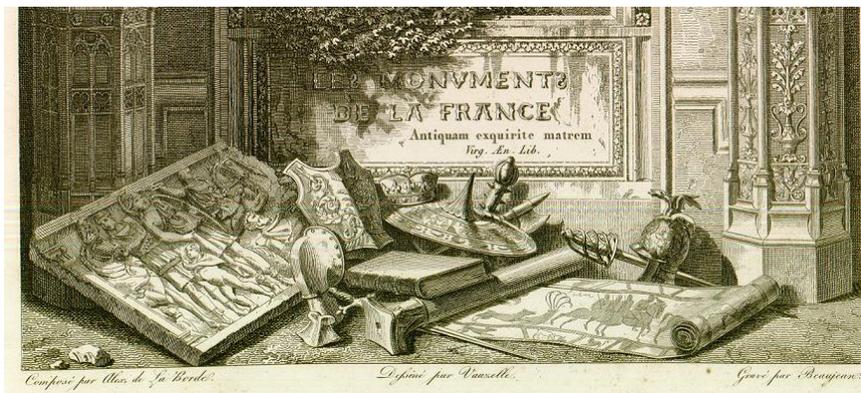
*Par l'ouverture de la fenêtre d'architecture arabe improprement appelée gothique on aperçoit des monuments des différents âges, dont le sol de la France est enrichi, et dont la réunion forme pour ainsi dire le sommaire de l'ouvrage. Sur le devant de la composition sont les statues de Turenne et de Du Guesclin, placées sur des piédestaux entourés d'armes, de bas-reliefs antiques et de divers ornements gothiques.*



Laborde décrit ensuite les monuments que le lecteur peut découvrir par cette fenêtre ouverte :

*Dans le fond sur les bords de la mer, on découvre des pierres levées, monuments des anciens Gaulois. Près de là le temple de Nîmes groupé avec deux clochers du Moyen-Age. A droite est la belle fontaine des Innocents dont les figures et reliefs sont du célèbre Jean Goujon ; et vis-à-vis de cette fontaine, la colonne de la place Vendôme, un des plus beaux monuments du siècle, élevé à la gloire des armées françaises et exécutée en bronze sur le même plan que la colonne trajane à Rome. Nous avons voulu placer ainsi dans un seul dessin, sous un même point de vue ; le plan, l'ordre et les éléments divers dont cet ouvrage devait d'abord être composé<sup>29</sup>.*

Amateur de romans policiers Marcel Bazin, en observant la partie basse du dessin de Vauxelle, gravé par Beaujean, aura sûrement noté que le marquis de Laborde laisse le soin au lecteur d'identifier la citation de Virgile, de détailler l'amas d'armes qui occupe le centre de la composition, de comprendre le sens de cette colonne tombée à terre pour servir de support à un grand *in-folio* (celui de Laborde ?) et permettre de maintenir ouvert le rouleau de la broderie de Bayeux. Géographe habitué à fouler les sites antiques de Turquie ou de Tunisie et à rendre visite aux musées, il aura évidemment reconnu, ce que nul n'avait vu avant lui, dans le bas-relief qui occupe le coin gauche de l'image, une version tronquée et un peu simplifiée de la face principale du sarcophage de Jovin.



<sup>29</sup> Ibidem, p. 59

De Laborde consacra d'ailleurs dans ses *Monuments* deux planches (CII et CIII)<sup>30</sup> à ce sarcophage, dessiné par Bence et gravé par Vauthier, que Brunette admirait et qui est aujourd'hui exposé dans la salle 2 du Musée Saint Remi.



Si Brunette n'eut pas la joie de voir réalisé le grand Musée d'antiquités qu'il n'avait cessé d'appeler de ses vœux, il resta jusqu'à la fin de sa vie persuadé qu'à Reims un tel bâtiment s'imposait. C'était à ses yeux un argument légitime et efficace pour exiger que les plus belles découvertes ne soient pas détournées vers Saint-Germain-en-Laye ou le Trocadéro<sup>31</sup>. En outre il savait d'expérience que :

<sup>30</sup> Ibidem, p.88-89, planches CII et CIII (Bence delineautil et Vauthier sculpsit).

<sup>31</sup> *Souvenirs*, p. 81 : « Disons en terminant que la ville fera bien de veiller avec soin à la conservation de ce monument (= le sarcophage de Jovin), car à Paris on a déjà manifesté quelques velléités de l'obtenir pour enrichir le Musée du Trocadéro ». En 1862, suite à un décret de Napoléon III, le château de Saint-Germain-en-Laye fut destiné à recevoir les antiquités gallo-romaines ; le musée ouvrit en 1867 et Brunette exprima sa méfiance : « Paris a souvent porté un regard jaloux sur nos antiquités ; déjà au temps de l'empire nous avons eu à défendre nos plus beaux morceaux antiques contre les convoitises d'un ministre d'Etat qui voulait enrichir de nos dépouilles le musée de Saint-Germain-en-Laye. Dans un pays centralisé comme le nôtre, où la capitale attire constamment à elle tout ce qui se distingue dans les départements, le danger que nous venons de signaler reste permanent ; il ne sera conjuré que le jour où toutes nos pièces antiques seront dûment enregistrées dans le catalogue d'un musée ; il sera alors impossible de les en détourner (*Souvenirs*, p.115-116). Dans les *Considérations*, p. 9, la mosaïque des Promenades était explicitement désignée. Brunette s'est félicité du refus des

*Morceaux d'architecture, morceaux de sculptures, œuvres d'art et ustensiles domestiques, monuments de la science épigraphique, terres cuites, statuettes en bronze, objets funéraires, médailles de tous les temps... sont destinés à s'accroître presque indéfiniment : les fouilles entreprises dans notre sol n'ont pas dit leur dernier mot, et la voie reste ouverte aux acquisitions de l'avenir<sup>32</sup>.*

Or il gardait confiance dans ses concitoyens qui, après l'invasion allemande, étaient venus nombreux à l'Exposition rétrospective de 1876 organisée dans les salons de l'archevêché, attirés en particulier par la section d'archéologie, et il voulait espérer qu'ils se montreraient généreux.

Le style et les sentiments de Narcisse Brunette appartiennent certes à un autre temps, mais en cette période d'intense activité archéologique rémoise, il n'est pas sûr que ses propos soient si démodés. Brunette annonçait bien pour Reims de futures découvertes que les grands chantiers de fouilles de ces dernières années (rue Belin, Médiathèque, rue Saint-Symphorien, rue Folle Peine...) ont amplement confirmées, faisant de la métropole champenoise une des plus riches villes gallo-romaines de France, une de celles qui livrent actuellement le plus d'enduits peints, de mosaïques, de pierres inscrites ou sculptées, même si *Le Point*, dans son numéro 1874 du 14 août 2008, n'a pas daigné la retenir parmi les neuf villes qui comptent en Gaule romaine. On peut même affirmer qu'il fut un peu prophète quand il concevait le musée comme un facteur de développement économique et de cohésion sociale, ce qui a été, bien plus tard, admirablement illustré par le succès de la Piscine de Roubaix. Ce superbe bâtiment, une piscine Art déco de 1932, due à Albert Baert et reconvertie par Jean-Paul Philippon en musée, a été classé premier musée de province en juin 2008 ; il attire chaque année plus de 220.000 visiteurs dont 60% proviennent de la région et fait la fierté des Roubaisiens, habitants d'une cité sinistrée, devenue ville d'art et d'histoire. Au cours d'un colloque, organisé récemment à Reims sous les auspices de l'IATEUR, une communication de deux géographes soulignait que la sensibilité patrimoniale pouvait compter dans le développement local<sup>33</sup>. Mieux encore, ne faut-il pas envisager la création d'un Musée de Reims antique sur le modèle si réussi de celui de l'Arles antique ? L'actuel musée Saint Remi, installé dans l'ancienne abbaye

---

autorités municipales de céder aux pressions parisiennes. Il ne pouvait certes imaginer que le transfert aurait sauvé des vestiges remarquables, détruits au cours de la première guerre mondiale.

<sup>32</sup> *Souvenirs*, p. 117.

<sup>33</sup> Delfosse Cl. et Liefoghe Ch., « La valorisation du patrimoine productif comme levier de développement local » dans *Les Urbanistes et le patrimoine*, sous la direction de Marcel Bazin et Anne-Marie Grange, *Les Cahiers de l'IATEUR* n°16, Presses Universitaires de Reims (URCA), 2002.

royale bénédictine, ne semble pas en mesure de recevoir, de traiter et de stocker tous les vestiges qui viennent au jour, ni même d'en exposer les pièces les plus remarquables. En 1986 l'Ecole régionale des Beaux-Arts de Reims<sup>34</sup> avait organisé une exposition, où le visiteur pouvait rêver sur des projets d'aménagement audacieux de la place du Forum, qui allaient jusqu'à restituer l'intégralité du cryptoportique ; plus modeste l'idée de convertir la galerie existante, longue de près de soixante mètres, en musée archéologique avait inspiré à de jeunes artistes, étudiants en 3<sup>ème</sup> année, des essais qui furent soumis à la critique d'un archéologue. Une revanche tardive et dérisoire offerte aux Mânes de Brunette. Puissent du moins les actuels aménageurs partager le noble dessein de leur prédécesseur, tel qu'il le formulait à la dernière ligne de ses *Souvenirs* : « assurer à la ville de Reims la prospérité et la gloire qu'elle mérite » !

---

<sup>34</sup> Ecole régionale des Beaux-Arts de Reims, *6 projets pour le cryptoportique*, Reims, 1986 ; Robert Neiss y donnait le « point de vue d'un archéologue », pour le musée, p. 8-10.

## ANNEXE :

### Narcisse Brunette ou Prosper Mérimée ?

#### Breve enquête sur le sauveur de la Porte de Mars

Les textes rédigés par Brunette, les documents issus des activités de Mérimée comme Inspecteur général des Monuments historiques (procès-verbaux des travaux de la Commission, rapports et lettres qu'il adressa à ses amis) comme les pièces d'archives, rapportées par Maurice Parturier dans les notes de son édition de la *Correspondance* de Mérimée, permettent d'établir une chronologie des actions menées par les deux hommes en faveur de l'Arc et d'évaluer leurs apports réciproques.

C'est en 1834, l'année même de la désignation de Mérimée comme Inspecteur général, que Brunette, fort jeune et qui n'avait pas encore accédé au poste d'architecte de la ville, mais connu Caristie, aurait accompli sa première démarche, comme il l'affirme en 1861 (*Notice*, p. 54). Il dressa un plan de restauration de l'Arc qui consistait en six dessins qui furent envoyés au Louvre et dont le *Journal des Beaux-Arts et de la littérature* du 10 mai 1835 rendit compte. Sans nier les intermittences de la mémoire et l'inévitable caractère apologétique de ses écrits, il faut reconnaître à Brunette cet intérêt précoce. En 1839 il publiait d'ailleurs à Reims son *Projet de restauration de l'Arc de triomphe antique de Mars à Reims d'après les dessins exposés au musée du Louvre*, un album de onze planches *in folio*.

On ne voit Mérimée s'intéresser aux antiquités rémoises que le 5 avril 1840. On lit, à cette date, dans le procès verbal de la Commission des Monuments historiques, où il siégeait : « demande de 8500 F pour fouiller le cirque (sic), un hypogée dans la ville et un grand tumulus ». La demande fut ajournée (Bercé F., *Les premiers travaux de la Commission des Monuments historiques, 1837-1848. Procès-verbaux et relevés d'architectes*, Paris, 1979). Quelques semaines plus tard Mérimée rédigea un *Rapport au ministre de l'Intérieur. Monuments historiques*, qui insiste sur les ressources insuffisantes pour subvenir à la conservation des monuments et sur l'absolue nécessité de les augmenter (p. 12), les antiquités d'Orange et d'Arles étant, cette année là, les seules à recevoir des subventions. Il alertait l'attention du Ministre sur de grandes constructions romaines (dont Reims et Langres) « qui ont des titres trop manifestes à l'intérêt de l'administration pour avoir à redouter aujourd'hui la funeste insouciance qui a laissé détruire les arènes de Bordeaux (p. 7). Ce rapport fut lu le 20 mai 1840 à la Commission qui décida qu'il serait, en son nom, présenté au Ministre. Suit une *Liste* de tous les monuments jugés dignes d'intérêt. Y figuraient pour la Marne « les monuments romains à Rheims, Porte de Mars, etc.. ».

Mérimée ne limitait pas à la Porte de Mars ses préoccupations pour les monuments rémois. Il a suivi de près les restaurations de Saint Remi, dont Brunette avait également la charge. Toutefois il ne se montra guère empressé à venir sur place et se chercha un remplaçant lors de son voyage d'inspection dans l'est de la France au cours de l'été 1843 (lettre à L. Vitet du 21 août 1843, t. 3, p. 404-405).

L'année 1844 fut décisive et pour la première fois nous sommes assurés, sinon de la collaboration, du moins d'une préoccupation commune. Mérimée fit un rapport à la Commission pour l'avertir : « On va détruire le rempart sur lequel l'arc est appuyé. Il faut consolider le monument qui se trouve isolé ; l'architecte Brunette propose de refaire un pied-droit, de consolider l'amortisseur et de le couvrir d'asphalte » (Procès-verbal du 9 février 1844, Mérimée rapporteur, p. 285). Un crédit de 2.000 F. fut accordé. Selon Brunette (*Notice*, p.52) une première série de travaux fut adjugée le 5 juillet 1844, comprenant la reconstruction et la sculpture du pied-droit ouest et la consolidation de la voûte centrale, moyennant la somme de 8.800 F. A la fin de sa vie Brunette (*Souvenirs*, p. 75-79) se remémorait les péripéties financières qui précédèrent l'adjudication et défendait son œuvre : « Si les travaux de consolidation n'avaient pas été exécutés précédemment, il est certain que les restes du monument auraient disparu avec les remparts qui le soutenaient. Ce n'est pas au milieu des agitations sociales de 1848 qu'on eut pu se préoccuper des intérêts de l'Archéologie ». La Commission semble avoir été satisfaite des interventions de Brunette puisqu'elle lui décerna une médaille le 23 mai 1845 (*Procès-verbaux*, p. 367), une des 23 décorations accordées depuis 1843 à ceux qui avaient contribué à sauver de la destruction des monuments dignes d'intérêt (Mérimée, *Monuments historiques, Rapport au Ministre de l'Intérieur*, Paris, 1843, p. 6-7).

Mérimée vint enfin à Reims en 1848 (lettre du 25 septembre 1848, t. 5, p. 397-398). Une longue missive à son ami l'archéologue Charles Lenormant, membre de la Commission des Monuments historiques, est consacrée à la ville qui se débattait dans de graves difficultés financières. Il y évoque les travaux de Brunette à Saint Remi, le sort de la maison des Musiciens, la découverte chez Madame Cliquot et l'achat par Brunette de dalles gravées, provenant de Saint Remi, et enfin la Porte de Mars : « L'Arc de Reims a été très exactement réparé par le même M. Brunette, trop exactement peut-être, je veux dire qu'il a reproduit en les terminant tous les détails dont le reste du monument n'offre que des traces. Le temps améliorera cette restauration en ébranchant les arêtes et noircissant les pierres » (lettre du 2 octobre 1848, t.5, p. 402).

Nous savons, grâce à une lettre datée de mars 1853 et contenue dans le *Dossier Porte de Mars à Reims (Marne)* des Archives de la Commission des Monuments historiques, citée par M. Parturier (*Correspondance*, t. 7, p.112, note 1), que Duquénelle, membre de l'Académie de Reims, avait écrit à Mérimée pour l'avertir des dangers courus par l'Arc. Celui-ci y avait épinglé une note : « Appeler l'attention du Sous-préfet de Rheims sur les travaux que signale M. Duquénelle. On pourrait également écrire à M. Brunette et lui demander un rapport de la situation ». Mérimée ne se rendit pas à Reims mais la Commission entendit, le 22 juillet 1853, de Lenormant, qui avait effectué le voyage, un rapport accablant pour Brunette, dont le nom n'est pas cité : « M. Lenormant rend compte de son voyage à Reims. Il signale l'urgence des travaux de la Porte de Mars, les mauvais résultats de la première tentative de restauration et la nécessité de mettre le monument sous la protection immédiate de la Commission. Le rapporteur pense que le meilleur moyen d'agir utilement est de confier la restauration de cet édifice à des architectes membres de la Commission. Il propose en conséquence de charger M. Labrouste de préparer un projet de restauration et de réserver pour les travaux une somme de 2.000 F. sur le crédit des Monuments historiques. La Commission approuve les conclusions du rapport de M.

Lenormant et M. Labrouste accepte la mission qui lui est affectée » (*Correspondance*, t. 7, p. 112, note 2). Ce jugement très sévère tranche avec les remarques, certes un peu ironiques, que Mérimée avait formulées en 1848 et avec la confiance qu'il lui conservait en 1853 en sollicitant son avis. F. Bercé a bien montré que le choix des architectes locaux, qui fut d'abord privilégié, parce qu'il offrait la facilité d'une surveillance fréquente et moins coûteuse, fut peu à peu remis en cause au profit des architectes parisiens, connus de la Commission (*Premiers travaux*, p. 12). A la suite de cette séance Mérimée adressa à Vitet, le 26 juillet 1863, une lettre célèbre (Lefèvre, *La Porte de Mars*, p. 44-45) qui manifeste et son mépris pour le conseil municipal et une connaissance amusée des intrigues locales liées à l'actualité internationale : « Je sais l'affaire de Reims qui est grave. Le conseil municipal, qui est parfaitement champenois, voudrait bien qu'il tombât, mais n'ose le démolir. Nous voudrions le soutenir, mais sans trop payer. Or il paraît que c'est une affaire de 30 à 40.000 F. Nous envoyons Labrouste pour faire un devis, étayer s'il le faut et promettre 20.000 F. D'un autre côté nous détachons Mr le Marquis de Pastoret à Madame Cliquot qui est la reine de Reims et qui a mis à la mairie son premier commis. On nous dit que si elle daigne dire un mot l'arc est sauvé. Toute l'affaire se lie à la question d'Orient ; la guerre pouvant mettre de très mauvaise humeur madame Cliquot qui abreuve la Russie... » (*Correspondance*, t. 7, p. 112-113).

Après 1853 le rôle et l'influence de Brunette s'estompèrent ; les travaux ne reprirent qu'en 1860, sous la « responsabilité du gouvernement » (*Notice*, p. 52).